



HAL
open science

Agriculture écologiquement intensive

Jean-Pierre Sarthou

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Sarthou. Agriculture écologiquement intensive : Définition. INRAE. Dictionnaire d'agroécologie, , 2018, 10.17180/6m05-4k75 . hal-03654318

HAL Id: hal-03654318

<https://hal.inrae.fr/hal-03654318>

Submitted on 22 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Agriculture écologiquement intensive

 dicoagroecologie.fr/dictionnaire/agriculture-ecologiquement-intensive/

Date de la dernière mise à jour : 13/12/2018

Les auteurs :

Jean-Pierre Sarthou,

L'agriculture écologiquement intensive (AEI) est un mode de production agricole basé sur l'utilisation durable des services écosystémiques dans les agroécosystèmes.

On entend par « intensive », à la fois la volonté d'obtenir une productivité élevée (animale ou végétale) et celle d'amplifier les fonctionnalités naturelles des agroécosystèmes. Leur usage sous forme de services est peu mobilisé aujourd'hui, dans les itinéraires techniques classiques d'agriculture conventionnelle. La notion d'AEI est formalisée, en France, depuis le Grenelle de l'environnement de 2007 mais dès 1986 le CIRAD (Centre de coopération Internationale Agronomique pour le Développement) a développé le concept d'intensification écologique.

L'AEI s'oppose donc à l'agriculture conventionnelle dans le sens où elle essaie de substituer les mécanismes écologiques naturels, comme ceux aboutissant à la fertilité naturelle des sols et au contrôle biologique des bioagresseurs, aux intrants chimiques et aux énergies fossiles utilisés de manière systématique. Cependant, le recours à des intrants reste possible mais ne doit pas compromettre l'aptitude de l'agroécosystème à produire ses propres services. L'AEI n'exclut pas non plus le recours à l'amélioration génétique ni aux organismes génétiquement modifiés.

Dans le respect des piliers du développement durable, l'AEI ne doit pas rechercher une intensification écologique au détriment de la situation économique et sociale de l'exploitation. Elle doit être compatible avec la qualité de vie de l'agriculteur et lui fournir un revenu décent.

Ainsi, l'AEI reprend les principes de l'agroécologie par l'utilisation des services écosystémiques mais elle la complète par sa notion d'intensification.

Références à explorer

Association internationale pour une agriculture écologiquement intensive (AEI). 2015. Les transitions avec l'agriculture écologiquement intensive. Les entretiens de l'AEI 2015. 80 p.

Association internationale pour une agriculture écologiquement intensive (AEI). 2011. L'agriculture écologiquement intensive face au changement global. Les entretiens de l'AEI 2011 (2ème édition). 88 p.

Bonny S. 2011. L'agriculture écologiquement intensive : nature et défis. Cahiers Agricultures. 20 (6), pp 451–462. doi: 10.1684/agr.2011.0526

Duru M, Fares M 'hand, Therond O. 2014. Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires. Cahiers Agricultures. 23 (2), mars-avril 2014, pp 84–95. doi: 10.1684/agr.2014.0691

Griffon M. 2014. L'agroécologie, un nouvel horizon pour l'agriculture. ETVDES : Revue de cultures contemporaines. Décembre 2014.

Pour partager ou citer cette définition

Jean-Pierre Sarthou, 2022.

Agriculture écologiquement intensive : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.

<https://doi.org/10.17180/6M05-4K75>